

Il a donné le genre de renseignements que les Canadiens et les membres du comité voulaient connaître depuis le début au sujet de cette mesure. J'ai nettement signalé, je crois, dans mes observations que je ne m'opposais pas à la hausse des tarifs pour le courrier de deuxième classe. J'ai dit, j'en suis sûr, que les taux auraient dû être augmentés plus tôt. D'après moi, le ministre semble dire à de nombreux éditeurs: «Avez-vous l'intention de continuer?» Je dis au ministre que nombre de publications, notamment celles que publient les sociétés sans but lucratif, les syndicats, les coopératives et les organisations professionnelles, vont devenir tellement coûteuses, car elles font habituellement partie du coût de la cotisation des membres, qu'il faudra les discontinuer.

Ce serait la même chose pour les journaux. Le ministre a parfaitement raison, il est insensé que les Canadiens accordent aux Siftons une subvention de 1.5 million et demi de dollars par année. Dieu sait que je les ai toujours combattus et que je continuerai de le faire. J'ignore pendant combien de temps encore ils appuieront le gouvernement. C'est au ministre de s'en préoccuper, pas à moi. Mais voyons les choses en face: même le *Prairie Farmer* est obligé d'augmenter de 50 à 100 p. 100 son tarif d'abonnement. S'il le fait, bon nombre de ses abonnés décideront—j'en suis certain et le ministre a déjà mentionné une publication de Montréal qui a fermé ses portes il y a quelques mois, et ce n'était pas la seule—de ne pas renouveler leur abonnement à cet hebdomadaire. Il s'ensuivra qu'un certain nombre de publications disparaîtront au cours des prochaines années.

Trop de publications, fussent-elles de tendance libérale, sont disparues ces dernières années. C'est une chose que nous ne voulons pas. Nous voulons les encourager. Ce que le ministre devrait proposer, c'est une majoration échelonnée sur un certain nombre d'années, à laquelle les publications et leurs abonnés pourraient s'adapter au lieu d'être écrasées par elle.

Une dernière chose, monsieur l'Orateur. Le ministre est-il sérieux quand il compare les revues *Time* et *Reader's Digest* avec d'autres magazines au Canada? Je ne le crois pas. Autant comparer le lion et l'agneau. Comparer *Time* et *Reader's Digest* avec la plupart des publications canadiennes, même *Maclean's*, est tout à fait inconcevable. C'est comme si le ministre se demandait si nous devrions accorder une subvention de 1.5 million de dollars aux Siftons. Évidemment, nous répondons

non. Nous ne devrions pas, dit le ministre, offrir à la société Siftons une subvention d'un million et demi par an, mais nous allons subventionner deux maisons américaines de plus d'un million et demi par an, si je ne me trompe.

Si le ministre tient réellement à régler cette affaire, il peut en trouver le moyen, même si ses prédécesseurs ont fait une erreur—je suis indulgent en m'exprimant ainsi—en permettant à ces deux publications américaines d'être classées comme des publications canadiennes. Il n'est pas trop tard, et le ministre avec ses fonctionnaires, peuvent s'ils le veulent trouver moyen de...

M. le président: A l'ordre, s'il vous plaît. J'hésite à interrompre le député, mais je lui ai donné la parole en croyant qu'il allait poser une question à propos des remarques du ministre. En toute justice pour les autres membres du comité, si le député a une question, il devrait la poser au ministre; sinon la présidence aimerait donner la parole à un autre député.

M. Orlikow: Voici la question que j'ai réservée pour ma péroraison. N'y a-t-il pas moyen pour le ministre et ses fonctionnaires de veiller à ce que le peuple canadien n'ait pas à octroyer \$800,000 de subvention au *Reader's Digest* l'an prochain, et \$721,000 à la revue *Time*? D'après mes calculs c'est là exactement le million et demi que le ministre ne veut pas accorder à la société Sifton.

L'hon. M. Kierans: Monsieur le président, nous devons nous occuper de cela avec les milliards d'autres choses que les Postes ont en main. Nous devons adopter un système de classement. Le système qui s'impose est de prévoir une catégorie pour les quotidiens, une pour les hebdomadaires, une pour les revues, et le reste. La seule manière de recouvrer tout l'argent de deux, trois ou cinq revues, et couvrir tous les frais, serait de leur réclamer à toutes 100 p. 100 du coût. J'en impute 33 p. 100 à cette catégorie pour des raisons précises.

● (9.30 p.m.)

M. Woolliams: Lesquelles?

L'hon. M. Kierans: Parce que toute l'industrie des revues se trouve dans une situation très pénible à cause de sa concurrence particulière. Nous avons eu le rapport O'Leary et toutes sortes de rapports au sujet de cette industrie. Nous voulons l'encourager à se